



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 15 octobre 2010 au 17 juin 2020

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position DOC-2010-04

Questions-réponses de l'AMF sur l'élaboration des prospectus obligatoires et les modalités pratiques d'obtention d'un visa

Version consultée[↓ Télécharger la doctrine](#)**Textes de référence**⚡ Règlement européen (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004 [↗](#)**Liens**

⚡ S'informer sur... Le prospectus

La commercialisation des instruments financiers

⚡ complexes



Information à diffuser en cas d'offre au public ou
d'admission aux négociations de titres financiers sur

↳ un marché réglementé

Transparence et procédure d'acquisition ordonnée de

↳ titres de créance ne donnant pas accès au capital

Mots clés

MARCHÉ OBLIGATAIRE

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

